

■ **AVIS À PUBLIER AU BOAMP ET AU JOUE XML N° 22-101049**

Mercredi 20 Juillet 2022

Date d'envoi au service éditeur : 20/07/2022

Avis d'attribution de marché

Directive 2014/24/UE

> Voir l'annonce sous sa forme originale



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> Contact client

J03 Avis d'attribution de marché standard Dir24

Département(s) de publication : 95
Annonce No **22-101049**

I. II. IV. V. VI.

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

- I.1) **NOM ET ADRESSES**
COMMUNE DE GONESSE, Numéro national d'identification : 21950268900454, 66 Rue De Paris, 95503, Gonesse, F, Courriel : marches-publics@mairie-gonesse.fr, Code NUTS : FR108
Adresse(s) internet :
Adresse principale : <http://ville-gonesse.fr>
Adresse du profil acheteur : <http://agysoft.marches-publics.info>
- I.2) **PROCÉDURE CONJOINTE**
- I.4) **TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**
Autorité régionale ou locale
- I.5) **ACTIVITÉ PRINCIPALE**
Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

- II.1) **ÉTENDUE DU MARCHÉ**
- II.1.1) **Intitulé :** Mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et l'extension de l'école élémentaire Albert Camus comprenant la construction d'un restaurant scolaire à Gonesse
Numéro de référence : 2020s04mo/Jo
- II.1.2) **Code CPV principal :**
Descripteur principal : 79311000
Descripteur supplémentaire :
- II.1.3) **Type de marché**
Services
- II.1.4) **Description succincte :** 1.1.1- Présentation de l'opération La ville de Gonesse a décidé de réhabiliter l'école élémentaire Albert Camus située dans le square de la Garenne, au nord-ouest de la ville. Cette opération consiste en la réhabilitation du bâtiment existant et d'une extension de 3 classes comprenant un restaurant scolaire. Les objectifs de cette opération sont : De mettre aux normes (thermique, accessibilité, incendie, électricité) les bâtiments dans le cadre de la réhabilitation; De permettre une évolution du nombre d'élèves accueillis; De proposer un projet en adéquation avec les besoins de la ville et en association avec le projet de démolition/ reconstruction des Ecoles élémentaires Marc Bloch et Marie Curie. Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 3 642 065,00 euro(s) Ht. Forme de marché : ordinaire. Attribution d'un marché unique. Détail des éléments de mission confiés au maître d'œuvre : Missions de base : Esq/Aps/Apd/Pro/Act/Visa/Det/Aor Mission complémentaire : Opc
- II.1.6) **Information sur les lots :**
Ce marché est divisé en lots : non
- II.1.7) **Valeur totale du marché (hors TVA) :**
Valeur 353 280,3 euros
ou
Offre la plus basse : euros / Offre la plus élevée : euros prise en considération (Hors TVA)
Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre

SECTION II : DESCRIPTION

OBJET : Mission de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation et l'extension de l'école élémentaire Albert Camus comprenant la construction d'un restaurant scolaire à Gonesse

- II.2) **DESCRIPTION**
- II.2.1) **Intitulé :**
Lot n° :
- II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**
Code CPV principal : 79311000
Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) **Lieu d'exécution**
Code NUTS : FR108
Lieu principal d'exécution :

- II.2.4) **Description des prestations** : 1.1.1- Présentation de l'opération La ville de Gonesse a décidé de réhabiliter l'école élémentaire Albert Camus située dans le square de la Garenne, au nord-ouest de la ville. Cette opération consiste en la réhabilitation du bâtiment existant et d'une extension de 3 classes comprenant un restaurant scolaire. Les objectifs de cette opération sont : De mettre aux normes (thermique, accessibilité, incendie, électricité) les bâtiments dans le cadre de la réhabilitation; De permettre une évolution du nombre d'élèves accueillis; De proposer un projet en adéquation avec les besoins de la ville et en association avec le projet de démolition/ reconstruction des Ecoles élémentaires Marc Bloch et Marie Curie. Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 3 642 065,00 euro(s) Ht. Forme de marché : ordinaire. Attribution d'un marché unique. Détail des éléments de mission confiés au maître d'œuvre : Missions de base : Esq/Aps/Apd/Pro/Act/Visa/Det/Aor Mission complémentaire : Opç
- II.2.5) **Critères d'attribution**
- Critère de qualité
1. Valeur technique étudiée sur présentation d'une note méthodologique : / Pondération : 60
 2. Valeur technique étudiée sur présentation d'une note méthodologique : : Compréhension des enjeux et des contraintes de l'opération / Pondération : 30
 3. Valeur technique étudiée sur présentation d'une note méthodologique : : Les intentions du projet / Pondération : 30
- Prix :
1. PRIX / Pondération : 40
- II.2.11) **Information sur les options**
- Options : oui
- Description des options : Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
- Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
- Identification du projet :
- II.2.14) **Informations complémentaires** :
- Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre

SECTION IV : PROCÉDURE

- IV.1) **DESCRIPTION**
- IV.1.1) **Type de procédure**
- Procédure concurrentielle avec négociation
- Explication :
- IV.1.3) **Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**
- IV.1.6) **Enchère électronique** :
- IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**
- Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui
- IV.2) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**
- IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**
- Numéro de l'avis au JO série S : 2020/S 112-271952 du 11/06/2020
- IV.2.8) **Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique**
- IV.2.9) **Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation** :

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

- Marché n° : 2020s04mo
- Lot n° :
- Intitulé :
- Un marché/lot est attribué : oui
- V.1) **Informations relatives à une non-attribution**
- Le marché/lot n'a pas été attribué
- V.2) **Attribution du marché**
- V.2.1) **Date de conclusion du marché** : 15 juillet 2022
- V.2.2) **Informations sur les offres**
- * Nombre d'offres reçues : 3
- Nombre d'offres reçues de la part de PME :
- Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE :
- Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE :
- Nombre d'offres reçues par voie électronique :
- Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : non
- V.2.3) **Nom et adresse du titulaire**
- Artibal, 16, rue de la Chataigneraie, 92310, Sevres, FR, Code NUTS : FR105
- Le titulaire est une PME : non
- V.2.4) **Informations sur le montant du marché/du lot**
- Estimation initiale du montant total du marché/du lot : H.T
- Valeur totale du marché/du lot : 353 280,3
- ou
- Offre la plus basse : / Offre la plus élevée : prise en considération
- Monnaie : euros
- V.2.5) **Information sur la sous-traitance**
- Valeur ou pourcentage de la part du marché susceptible d'être sous-traitée :
- Valeur hors TVA : euros
- Proportion : %
- Description succincte de la part du contrat sous-traitée :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- VI.3) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**
- Artibal est mandataire du groupement conjoint Artibal/Bccb/Pierre Pasquini/Systal
- VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**
- VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours** :
- Tribunal administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 bd de l'Hautil, 95027, Cergy-Pontoise, F, Téléphone : (+33) 1 30 17 34 00, Courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr, Fax : (+33) 1 30 17 34 59
- VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation** :
- VI.4.3) **Introduction de recours** :
- Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du Cja, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du Cja. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du Cja, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique
- VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours** :
- VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**
- 20 juillet 2022

Éléments de facturation :*Numéro d'engagement juridique* : 22000022*Classe de profil* : Commune*Siret* : 21950268900454*Libellé de la facture* : Mairie de Gonesse Cécile Da Luz 66 Rue De Paris Cd 84, F-95500 Gonesse.

Indexation de l'annonce :Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 17 octobre 2022*Objet de l'avis* : Mission de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation et l'extension de l'école élémentaire Albert Camus comprenant la construction d'un restaurant scolaire à Gonesse*Nom de l'organisme* : Mairie de Gonesse

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



CONS4270978



[> Informations légales](#)